



COMMUNIQUÉ

Vente d'un terrain municipal sur le chemin Winfield

Chères citoyennes, chers citoyens,

Suite à la dernière séance du conseil municipal tenue le 3 août 2010, à titre de maire, j'ai apposé mon droit de veto à l'égard de la résolution numéro 181-08-2010, acceptant la plus haute soumission déposée par monsieur Philip O'Brien dans le cadre du dossier cité en rubrique.

Il m'est apparu opportun d'obtenir des précisions additionnelles sur les dimensions, les charges et les droits concernant ce terrain formé de deux lots.

Par ce veto, la résolution numéro 181-08-2010 n'a plus d'effet et elle devra être à nouveau soumise au conseil municipal à la séance du 7 septembre prochain.

D'ici ce moment, le processus est arrêté et il n'y aura pas d'autres commentaires de la part de la municipalité.

Par ailleurs, différentes accusations ont été portées à l'encontre du conseil municipal, lesquelles ont été soumises à nos conseillers juridiques.

Jean Laliberté
Maire

12 août 2010